

GIP RESACOOP

Bilan du programme de travail

2006-2009



Octobre 2009

RESACOOP – 19, rue d'Enghien 69002 Lyon - France

☎ +33 4 72 77 87 67 📠 +33 4 72 41 99 88

✉ : mail@resacoop.org

🌐 : <http://www.resacoop.org>

Introduction.....	p. 4
I. Du programme au GIP RESACOOOP : bref rappel historique.....	p. 5
II. Cadre juridique et fonctionnement du GIP RESACOOOP	p. 6
III. Bilan du programme de travail et des activités 2006-2009.....	p. 9
IV. Bilan global et conclusion	p. 19
Liste des annexes	p. 20

Introduction

Le groupement d'intérêt public (GIP) RESACOOOP constitue un « objet » particulier dans le paysage français de la coopération internationale au développement : il est tout à la fois un centre de ressources, un service d'intérêt général, une structure d'appui, une plateforme de mise en réseau, un espace de mutualisation de pratiques pour l'ensemble des organisations de Rhône-Alpes exprimant un intérêt pour les relations internationales.

Dédié initialement à l'information et à l'appui des collectivités territoriales de Rhône-Alpes dans leur engagement en direction des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, RESACOOOP (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale) est devenu progressivement l'espace de référence de la coopération internationale en région Rhône-Alpes.

Deux constats sont à l'origine de la création de RESACOOOP : émiettement des actions de coopération et de solidarité internationale, faiblesse des compétences en la matière. RESACOOOP met à la disposition de tous les habitants de Rhône-Alpes des outils, des services, des temps d'échanges, destinés à permettre une meilleure cohérence des projets internationaux et à renforcer les capacités de chacun à mettre en œuvre des projets de coopération internationale et de sensibilisation de l'opinion publique.

Au delà des services mis à disposition, RESACOOOP est devenu au fil du temps un lieu privilégié de concertation et de mise en commun d'expériences. Ainsi, des groupes de travail, associant des membres du groupement et des structures ressources locales, fonctionnent régulièrement afin de capitaliser des pratiques et d'approfondir des réflexions communes sur les thèmes choisis. Les résultats des travaux permettent de créer de nouveaux outils ou services qui sont ensuite largement diffusés à l'ensemble des acteurs rhônalpins, contribuant ainsi - dans une sorte de spirale « vertueuse » - à améliorer toujours davantage les pratiques régionales de coopération internationale.

La première période de fonctionnement du GIP arrivant à son terme en novembre 2010, les membres fondateurs ont souhaité disposer d'éléments d'appréciation du travail réalisé afin d'envisager la prorogation du groupement pour une deuxième période de cinq ans.

Le présent document a pour objet de présenter le bilan des activités et du fonctionnement du GIP RESACOOOP pour les 4 premières années d'activité (2006-2009). A travers la description des activités mises en œuvre, on cherchera à pointer les acquis, points forts et points faibles du programme de travail de manière à inscrire le futur programme 2011-2015 dans une démarche d'amélioration et de progrès.

I. Du programme au GIP RESACOOOP : bref rappel historique

Le Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) est né en 1994, à l'initiative de la Préfecture de la région Rhône-Alpes et du Conseil régional Rhône-Alpes, dans le but de structurer et d'améliorer qualitativement les actions de coopération au développement des collectivités territoriales et des autres organisations de la région Rhône-Alpes.

Conçu dès l'origine comme un service d'intérêt général, RESACOOOP a été mis en place sous la forme d'un programme confié au Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL - Lyon) et financé à travers une convention tri partite entre l'Etat, la Région Rhône-Alpes et le CIEDEL. Dès 1994, le financement de l'Etat a été mobilisé sur les crédits déconcentrés de la coopération décentralisée et à partir de 2000, le financement du programme RESACOOOP a été inscrit dans le contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

Forts de l'intérêt suscité par les activités de RESACOOOP auprès des organisations et habitants de Rhône-Alpes et des résultats obtenus en termes de mise en cohérence des actions régionales, la Préfecture de région et le Conseil régional ont souhaité, à partir de 1999, doter RESACOOOP d'un statut juridique propre. Ils ont manifesté leur souhait d'être membres à part entière de la future structure et ont exclu l'éventualité de faire partie d'une association.

Après une phase de bilan et d'étude, le statut de **groupement d'intérêt public** (GIP) a été retenu. En mars 2001, la Préfecture et la Région Rhône-Alpes ont réuni une quinzaine d'organisations pressenties pour être parties prenantes du GIP afin de leur présenter le projet de création.

Engagé dans les jours qui ont suivi, le processus de constitution a débouché en novembre 2001 sur une proposition de programme de travail, validée par les élus et présidents des futurs membres en janvier 2002. Après la phase de rédaction de la convention constitutive, les démarches administratives ont été engagées en 2003 auprès des ministères de l'intérieur et du budget. Elles ont abouti en octobre 2005.

L'assemblée générale d'installation a eu lieu le 6 mars 2006 à la Préfecture de région et il a été procédé à l'élection des président et vice présidente. Cette réunion a marqué le démarrage opérationnel du GIP RESACOOOP.

II. Cadre juridique et fonctionnement du GIP RESACOOOP

2.1. Création du GIP

La convention constitutive du GIP a été signée le 5 juillet 2004. Le GIP a été institué par arrêté ministériel du 14 octobre 2005, publié au journal officiel du 18 novembre 2005. Il est créé pour une durée de 5 ans reconductible.

Son objet est le suivant :

« Contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale conduites en Rhône-Alpes, dans le domaine de la coopération décentralisée, non gouvernementale ou autre. En particulier, le GIP cherchera à mobiliser et associer les différents types d'acteurs (collectivités locales, ONG, organismes privés ou publics), dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de sensibilisation des habitants de la région Rhône-Alpes à la coopération et aux relations internationales. »

Le conseil d'administration comprend 14 membres fondateurs de statuts public et privé : l'Etat, représenté par la Préfecture de région Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Chambéry, la Ville de Grenoble, la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Romans, le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), l'Université Pierre Mendès France (UPMF – Grenoble), l'Institut Bioforce Développement, les Hospices civils de Lyon (HCL), l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal (ADOS), Handicap International, Humacoop et Agronomes et Vétérinaires sans frontières.

Le 6 mars 2006, M. Jean-Philippe Bayon, vice président du Conseil régional Rhône-Alpes, a été élu président du conseil d'administration. Il a été réélu le 29 avril 2008 pour deux ans.

Le Secrétaire général aux affaires régionales assure les fonctions de Commissaire du gouvernement. La trésorerie générale du Rhône réalise le contrôle économique et financier du groupement et ce, depuis le 25 octobre 2007.

Le GIP est soumis aux règles de la comptabilité privée (comptabilité des associations) et ne dispose pas de comptable public. L'option « comptabilité privée » a été retenue à l'unanimité des membres par souci d'une gestion plus souple.

2.2. Organisation administrative et financière

Début mars 2006, il a été nécessaire de mettre en place l'organisation administrative et financière du GIP, sans bénéficier d'un existant comme c'était le cas pour les activités techniques.

Le 3 avril 2006, le conseil d'administration a confié la direction du GIP à Mme Rose-Marie Di Donato. Son mandat a été renouvelé le 3 juillet 2008.

Le GIP n'a pas de salarié en propre. Le CIEDEL met à disposition l'équipe technique qui met en œuvre le programme de travail, dans le cadre d'une convention spécifique de prêt de main d'œuvre à but non lucratif (signée le 13/07/2006) et ses avenants. A titre exceptionnel,

le GIP a salarié un contractuel à temps plein du 1/12/2007 au 30/09/2008, dans le cadre du dossier IDHIL (Institut des hautes études de l'action internationale des villes et gouvernements locaux). Le Commissaire du gouvernement a confirmé son accord sur cette embauche par lettre datée du 23/11/2007.

Au 1^{er} octobre 2009, l'équipe technique est composée de **6 salariés** : 1 directrice/chargée de mission, 3 chargés de mission, 1 chargée de communication, 1 assistante qui assure la comptabilité du groupement. Ceci représente un équivalent d'environ **5 temps pleins**, avec une augmentation d'1,5 temps plein environ par rapport à 2006. Celle-ci a été rendue nécessaire par la croissance des activités techniques à partir de 2007 et par le renforcement du pôle administratif et comptable.

Un expert comptable est chargé de l'établissement des bilans et comptes de résultats en fin d'année et des opérations afférentes. Un commissaire aux comptes certifie les comptes du GIP.

En dehors d'un ordinateur acquis en 2007, le GIP ne dispose d'aucun matériel en propre. Le CIEDEL met à disposition les moyens matériels (locaux, équipements de bureau, etc.) dans le cadre d'une convention spécifique, signée le 13/07/2006.

La Mission régionale d'audit (cf. rapport en annexe 6) a réalisé un audit du groupement les 16 et 17 septembre 2008. S'il a mis en évidence une gestion comptable et financière perfectible et quelques points de fragilité, liés à un manque de formation du personnel en charge, il a conclu que ces points n'étaient pas de nature à remettre en cause la sincérité du bilan du GIP.

La direction a mis en place des mesures correctives pour améliorer les points soulevés.

A l'issue de l'audit, la trésorerie générale du Rhône a relevé le seuil de visa des actes de 1.000 € HT à **3.000 € HT**.¹

2.3. Structure financière

Le GIP RESACOOOP a été créé sans capital. Les membres peuvent faire des apports sous trois formes : en espèces, en industrie, en nature.

Les comptes sont établis en année civile. L'exercice 2006 a été de 10 mois. L'ensemble des bilans et comptes de résultats de 2006 à 2008 figure en annexe.

Les produits du GIP sont constitués pour la quasi totalité par les apports financiers de ses membres, la Région Rhône-Alpes étant la principale contributrice. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des contributions financières de 2006 à 2009.

Les autres produits sont principalement des frais de réunion et de formation acquittés par les participants, des remboursements de frais de déplacement, la rémunération d'interventions, etc.

¹ Cf. annexes 7 et 8

Subventions en euros	2006	2007²	2008	2009
Région Rhône-Alpes	126 000 €	231 000 €	191 000 €	193 000 €
Min. des affaires européennes et étrangères (DAECT)	40 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Min. des affaires européennes et étrangères (FONJEP)	12 402 €	14 882 €	14 902 €	14 902 €
Grand Lyon	2 000 €	33 500 €	6 000 €	8 000 €
Ville de Grenoble	2 000 €	22 000 €	2 000 €	3 000 €
Ville de Chambéry	0	0	0	1 600 €
Ville de Romans	0	0	0	300 €

La plupart des membres font des apports en industrie : ils mettent à disposition du temps de travail de leurs agents lesquels contribuent directement à la réalisation du programme de travail du GIP. Ces apports ont représenté l'équivalent de **135** jours de travail en 2006, **95** jours en 2007, **95** jours en 2008. Ces montants sont des minima, certains membres ayant omis de transmettre leurs apports en industrie dans les délais.

Depuis 2006, les comptes annuels du GIP font apparaître des excédents, d'un montant modeste, mais qui permettent au bout de 3 ans de conforter la structure financière du GIP et d'améliorer sa trésorerie.

	2006	2007	2008
Produits	177 768 €	356 721 €	384 803 €
Charges	171 195 €	338 522 €	373 665 €
Excédent	6 573 €	18 199 €	11 138 €

En effet, il existe un décalage parfois important entre la notification de subventions et leur encaissement, avec pour conséquence une trésorerie insuffisante à certains moments de l'année, ne permettant pas d'honorer les factures des principaux créanciers du groupement dans des délais corrects.

² Les contributions élevées de la Région, de la Ville de Grenoble et du Grand Lyon correspondent au financement en 2007 de l'opération IDHIL : activités préparatoires à la création d'un institut des hautes études de l'action internationale des villes et gouvernements locaux.

III. Bilan du programme de travail et des activités 2006-2009

3.1. Le programme de travail pour la période 2006-2010

Le programme de travail défini dans la convention constitutive du GIP RESACOOP se décline en 3 volets :

- Volet 1 : le « service public » - fonctions d'intérêt général.
Il s'inscrit dans le prolongement des activités de RESACOOP depuis 1994 et vise à développer des activités de renforcement des capacités des organisations régionales, de mise en réseau, de sensibilisation sur la thématique coopération au développement.
- Volet 2 : Des programmes spécifiques.
Il vise à favoriser et amplifier la coordination d'actions entre les membres du GIP - mais non exclusivement -, à promouvoir des démarches innovantes, à valoriser et capitaliser les expériences actuelles.
- Volet 3 : Des prestations d'appui.
Il a pour but de valoriser l'expertise présente au sein des membres du GIP et de développer à terme des offres de service spécifiques, en particulier hors Rhône-Alpes.

Lors de sa séance du 3 avril 2006, le conseil d'administration a par ailleurs confirmé 4 axes d'orientation pour la période 2006-2010³ qui guident le choix des activités :

1. « **Garder le cap** » et poursuivre la promotion de démarches pertinentes : axe qui réaffirme l'importance des activités d'intérêt général.
2. **Démultiplier l'action de RESACOOP** au niveau local, avec une couverture de l'ensemble du territoire régional : il traduit la volonté des membres de permettre à tout Rhônalpin de trouver au plus près de chez lui des ressources en information et conseil.
3. **Privilégier la mise en cohérence et l'innovation** : en poursuivant les efforts de coordination et de concertation entre acteurs de la coopération au développement, mais aussi en tissant des collaborations et des alliances transversales avec d'autres secteurs d'activité pour décloisonner l'approche internationale.
4. **Renforcer la diffusion et la valorisation de l'expérience de RESACOOP** au-delà des frontières régionales : pour contribuer à la coordination et à la structuration de l'action internationale au niveau français, européen et des pays partenaires.

3.2. Les activités d'intérêt général

Les activités d'intérêt général constituent le socle des missions du GIP RESACOOP et s'organisent autour des fonctions d'information/accueil, d'appui/conseil, de formation et de mise en réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de Rhône-Alpes.

Toute organisation de Rhône-Alpes, quel que soit son statut, peut avoir accès aux activités et services proposés par RESACOOP et ce, gratuitement à l'exception des sessions de formation. C'est en ce sens que l'on peut considérer que RESACOOP est une sorte de « **service public régional** » de la coopération et de la solidarité internationale.

³ cf. annexe 5

Les publics qui bénéficient des services de RESACOOOP sont de natures très variées, de par leur statut (collectivités territoriales de différents niveaux, associations, établissements scolaires, centres sociaux, services de l'Etat, organismes consulaires, etc.), de par leur taille ou de par leur niveau de professionnalisme. Une partie importante est cependant constituée de structures de petite et moyenne taille, peu expérimentées dans la coopération internationale, disposant de budgets limités mais qui jouent un rôle essentiel dans l'information et la mobilisation de leurs concitoyens sur les enjeux de solidarité internationale.

La modestie de la taille de l'équipe technique ne permet pas aujourd'hui d'assurer l'accueil de personnes à titre individuel, alors même qu'il existe une demande importante dans ce domaine.

Sont présentés ci-après les résultats des différentes activités d'intérêt général pour la période 2006-2009 (8 premiers mois).

3.2.1. Service « Questions/réponses » :

Il consiste à répondre à toutes les demandes d'information qui émanent d'organisations ou d'habitants de Rhône-Alpes en matière de coopération et de solidarité internationale.

Au cours de la période, **1.800** demandes ont été traitées au total, avec une moyenne de 440 demandes sur les 3 premières années. En 2009, on observe une forte croissance du nombre de demandes qui devraient avoisiner le chiffre de 700 pour l'année (voir tableau ci-dessous).

Les réponses apportées sont de différentes natures : cela peut aller d'une simple transmission de contacts à un appui-conseil approfondi, en passant par l'annonce d'événements sur le site ou par la contribution à un séminaire sur un des thèmes de coopération internationale. Le tableau ci-dessous montre la répartition des demandes selon leur type.

Nature	2006	2007	2008	2009 (8 mois)	
Demandes ponctuelles	322	379	364	380	↗↗
Demandes d'appui	95	84	81	133	↗
Demandes d'intervention	13	14	3	10	→
Autres ou non spécifiées	0	0	4	1	↘
TOTAL	430	477	452	524	

Il faut ajouter à ces demandes celles gérées par le service emploi/stages : soit **554** demandes d'emploi et de stage, **602** offres d'emploi et de stage. En effet, RESACOOOP propose depuis 2000 sur son site internet une rubrique « emplois/stages » qui permet la diffusion d'offres d'emploi et de stages et l'affichage de « e-CV » mis en ligne par des internautes. Les résultats de ce service sont globalement en progression comme le montre le tableau ci-dessous.

Emplois/stages	2006	2007	2008	2009 (8 mois)	
Offres diffusées	111	151	214	126	↗
Demandes diffusées	155	167	148	84	→
CV demandés	26	23	21	27	↗
TOTAL	292	341	383	237	

Point fort

- Ce service répond à un réel besoin d'informations des habitants de Rhône-Alpes, comme le montre la progression des demandes. Il est souvent la première porte d'entrée de porteurs de projets « novices » et permet de les orienter de manière pertinente.

Point faible

- C'est une activité chronophage qui monopolise une part de plus en plus importante de l'équipe technique, au détriment des autres activités.

3.2.2. Appui personnalisé aux porteurs de projets :

Toute organisation qui en fait la demande peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long du cycle de ses projets. Celui-ci peut comprendre un ou plusieurs entretiens, de la transmission d'informations, de la relecture et correction de dossiers de demande de financement, etc.

393 organisations ont été accompagnées durant la période (voir tableau 3.2.1.), à raison de 1 à 3 interventions en moyenne par organisation.

Point fort

- Ce service répond à un réel besoin en appui et conseils des organisations de Rhône-Alpes impliquées ou souhaitant s'impliquer en coopération internationale.

Point faible

- Cette activité demande du temps et des compétences. Seuls trois agents sont en capacité de réaliser des appuis personnalisés dans l'équipe actuelle.

3.2.3. Base de données « Actions de coopération en Rhône-Alpes » :

Depuis 1998, RESACOOOP entretient et améliore une base de données des actions de coopération internationales menées pas des acteurs de Rhône-Alpes. Cette base de données est consultable en ligne à partir d'un moteur de recherche installé sur le site internet de RESACOOOP. Elle est la 3^e rubrique la plus visitée du site internet.

Le nombre d'organisations rhônalpines répertoriées (à leur initiative) est passé de **1.200** à environ **1.400** mettant en œuvre plus de **1.900** projets (cf. tableau ci-dessous).

	2006	2007	2008	2009 (8 mois)	
Organisations répertoriées	1 200	1 300	1 370	1 422	↗
Projets répertoriés	1 390	1 400	1 550	1 720	↗

Point fort

- La base de données est un outil privilégié pour la connaissance du paysage régional de la coopération internationale et la mise en relation des acteurs.

Point faible

- Le nombre de mises à jour effectuées par les organisations elles-mêmes sur le site internet est faible. Il conviendra d'améliorer la communication sur cette fonctionnalité.

3.2.4. La Lettre de RESACOOOP :

Depuis sa création, RESACOOOP publie un bulletin de liaison trimestriel qui s'intitule : « La Lettre de RESACOOOP ». Trait d'union entre le groupement et les acteurs rhônalpins, la Lettre diffuse des informations en lien avec le contexte de la coopération internationale, les ressources disponibles, les activités de formation, etc. Chaque numéro est conçu autour d'une thématique spécifique et donne un coup de projecteur sur une action innovante d'un acteur de Rhône-Alpes.

Pour l'ensemble de la période, 15 numéros ont été publiés et diffusés à raison de **2 à 3.000** exemplaires selon le numéro.

	2006	2007	2008	2009 (8 mois)	
Nombre de n° par an	4	4	4	3	➔
Tirage moyen par numéro	1 800	2 000	2 500	2 400	↗

Point fort

- La Lettre permet de maintenir un lien périodique avec l'ensemble des organisations porteuses de projets. Sa publication est souvent suivie d'une recrudescence de demandes.

Point faible

- Sa diffusion reste limitée aux organisations répertoriées dans la base de données. Il conviendra d'examiner comment toucher de nouveaux publics.

3.2.5. Site internet www.resacoop.org

Le nombre de visites par an est passé de **201.000** en 2006 à **278.000** en 2008, soit une moyenne de **750** visites par jour.

Ancien logiciel	2006	2007	2008 (9 mois)	estim. 2008	
Nombre total de visites	201 000	254 000	207 296	276 000	↗
Nombre de visiteurs différents	123 725	126 126	107 806	143 700	↗
Nombre moyen de visites par jour	545	694	756	756	↗

Courant 2008, notre fournisseur d'accès a changé de logiciel de statistiques. Celui-ci ne prend plus en compte les visites des robots de moteurs de recherche, ce qui diminue le nombre de visites.

Nouveau logiciel	2008	2009 (8 mois)	estim. 2009	
Nombre total de visites	128 691	90 156	135 000	↗
Nombre de visiteurs différents	99 214	58 213	87 000	↘
Nombre moyen de visites par jour	363	372	372	↗

Point fort

- Le nombre de visites augmente régulièrement.

Point faible

- Il semble qu'en 2009, il y ait eu moins de visiteurs différents. Il y a sans doute nécessité de renforcer la communication autour du site internet.

3.2.6. Réunions d'échanges et de concertation :

Pour faciliter la rencontre entre acteurs et favoriser la mutualisation de leurs expériences, RESACOOOP organise chaque année plusieurs réunions dites « d'échanges et de concertation ».

Il existe différents formats de réunion : les réunions de concertation sont organisées sur une journée et réunissent des acteurs qui travaillent dans la même zone géographique ou sur le même thème de coopération. Les « mini rencontres » d'échanges valorisent le déplacement en Rhône-Alpes d'une délégation étrangère et permettent de réunir des acteurs rhônalpins pour 2 ou 3 heures d'échanges avec la délégation.

24 réunions, géographiques ou thématiques (tous formats confondus), ont été organisées dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes et ont réuni au total plus de **1 000** participants.

	2006	2007	2008	2009 (8 mois)	
Réunions de concertation	2	3	2	1 (+ Assises régionales)	→
Autres types de rencontres	2	4	7	4	↗
Nombre total de participants	210	260	375	Environ 210 (hors Assises)	↗

Point fort

- La diversification du type de rencontres a permis d'accroître le nombre de participants, avec des temps de préparation allégés.

Point faible

- Plus de la moitié des rencontres ont lieu à Lyon ce qui limite la participation des organisations des départements éloignés.

3.2.7. Formations :

Depuis 1999, RESACOOOP propose chaque semestre un programme de formation qui s'inscrit en subsidiarité des formations proposées par des centres spécialisés. Le programme est centré sur l'acquisition de connaissances méthodologiques depuis la conception du projet jusqu'à sa présentation à des bailleurs de fonds.

A partir de 2008, RESACOOOP a également organisé des séances de formation/information gratuites afin de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès.

Durant la période 2006-2009, **25** sessions de formation ont permis de former **370** personnes.

	2006	2007	2008	2009 (8 mois)	
Nombre total de formations (payantes)	7	8	7	3	→
Nombre total de participants	99	116	119	36	→

Point fort

- L'offre de formation s'est peu à peu étoffée et le nombre de participants progresse

Points faibles

- Malgré la modicité des tarifs pratiqués, certaines organisations ne peuvent pas participer aux formations.
- La majorité des formations sont organisées à Lyon ce qui limite leur accès aux organisations de départements éloignés

3.2.8. Baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Rhône-Alpes :

Le Baromètre est publié chaque année depuis 2005. Il est le résultat d'une mise en forme de traitements statistiques réalisés à partir de la base de données « Actions de coopération ».

Point fort

- Dans sa forme actuelle, le Baromètre donne une image statistique réaliste du paysage régional de la coopération internationale.

Point faible

- Le Baromètre est essentiellement un outil quantitatif qui mériterait d'être complété par une analyse qualitative des évolutions observées.

Plus généralement, l'équipe technique du groupement est régulièrement sollicitée pour intervenir auprès d'étudiants, de bénévoles et dans le cadre de séminaires et colloques sur différents sujets en lien avec la coopération au développement : environ une **quinzaine** d'interventions par an.

3.3. Les programmes spécifiques

Au cours de la période 2006-2009, ces programmes ont été de deux natures :

- Des groupes de travail destinés à mettre en commun des expertises, à développer une culture de travail commune et à produire de nouveaux outils à destination des publics du GIP RESACOOP, sur des thématiques jugées prioritaires par le conseil d'administration.

Exemples : Chantier « Education à la citoyenneté internationale », Chantier « Jeunesse et solidarité internationale », Chantier « Coopération et développement économique », Chantier « Coopération dans le domaine de la santé », Chantier « Mutualisation des pratiques de coopération décentralisée », etc.

- Des opérations particulières qui contribuent à structurer et valoriser l'action des collectivités territoriales ou d'autres acteurs.

Par exemple : activités préparatoires à la création d'un Institut des Hautes études de l'action internationale des villes et gouvernements locaux (IDHIL) en 2007-2008.

On décrira ci-après les productions des quatre principaux chantiers du groupement ; pour les autres groupes de travail, on se référera aux rapports d'activité annuels joints en annexe.

3.3.1. Chantier Education à la citoyenneté internationale :

Les principaux objectifs de ce chantier sont de permettre aux habitants de Rhône-Alpes d'avoir une meilleure compréhension des enjeux qui lient le Nord et le Sud et de construire une citoyenneté internationale réfléchie.

Principales productions

Contribution à la réalisation d'un guide sur le bon usage du don de matériels (2005) ; réalisation d'un répertoire régional des outils pédagogiques d'éducation à la citoyenneté internationale (2006 + mise à jour 2009) ; montage de formations au développement durable pour l'Académie de Lyon (2008) ; organisation d'une réunion de concertation « Grand public et solidarité internationale : comment dépasser le cercle des convaincus » (2008) ; conception et création de la rubrique « Etre citoyen du monde » sur le site de RESACOOP (2007/2008), réponse à un appel d'offres de l'Union européenne en collaboration avec la Région Piémont (chef de file), la Région Rhône-Alpes et le Consortium des ONG du Piémont (2008) ; obtention du financement et mise en œuvre du programme « Des Alpes au Sahel » en 2009.

3.3.2. Chantier « Jeunesse et solidarité internationale »

Les objectifs de ce chantier sont de permettre à tous les jeunes Rhônalpins de trouver près de chez eux des ressources en conseil et orientation et de leur proposer des outils pertinents pour concrétiser leur envie d'engagement.

Principales productions

Création et mise en ligne de l'Espace Jeunes sur le site de RESACOOP (2005) ; organisation de la réunion « Accompagner la mobilité et les projets de solidarité internationale des jeunes Rhônalpins » (2006) ; appui à la conception de formations d'accompagnateurs de jeunes en lien avec la direction régionale et les directions départementales Jeunesse et Sports (2007) ;

amélioration de l'Espace Jeunes (2007) ; consolidation et amélioration du maillage régional avec les structures d'accompagnement de projets de jeunes (2007) ; appui à l'émergence de réseaux départementaux d'accompagnement de projets de jeunes à l'international (2007/2009) ; organisation d'une réunion de concertation inter réseaux départementaux (2008) ; construction de nouveaux modules de formation pour des animateurs jeunesse (2008) ; conception d'une offre de formation régionale à destination d'accompagnateurs de projets de jeunes à l'international (2009).

3.3.3. Chantier « Coopération dans le domaine de la santé »

Le domaine de la santé est le premier domaine de coopération en Rhône-Alpes. L'objectif de ce chantier est de doter les acteurs régionaux d'outils de bonne conduite de projets.

Principales productions

Conception d'un module de préparation au départ pour des élèves d'IFSI (instituts de formation aux soins infirmiers) en lien avec les HCL (2007) ; organisation d'une rencontre sur la coopération médicale avec le Laos (2008) ; organisation de 3 séances d'information sur la loi MNU (médicaments non utilisés) (2008) ; organisation de journées de formation sur le bon usage du don de matériel médical (2008 et 2009).

3.3.4. Chantier « Développement économique et coopération décentralisée »

Les partenaires des pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Sud, au premier rang desquels les collectivités et autorités locales, sont de plus en plus demandeurs d'actions de développement économique. Les objectifs de ce chantier sont de sensibiliser les acteurs régionaux à cette demande et de créer un cadre de référence pour le développement d'actions de nature économique.

Principales productions

Etat des lieux des actions de développement économique menées par des collectivités territoriales de Rhône-Alpes (2007) ; études de cas (2008) ; organisation d'une rencontre d'échanges et de concertation sur ce thème (2008).

3.4. Les prestations d'appui

Ce volet a été peu développé au cours de la période 2006-2009. Deux activités ont été principalement développées.

3.4.1. Approfondissement de l'offre de formation en Rhône-Alpes, dans le domaine de la coopération au développement.

Outre l'inscription de nouvelles thématiques dans les programmes semestriels de formation en 2007 et 2008, un état des lieux a été lancé au niveau régional en 2008 afin de mettre en cohérence et de rendre plus lisibles les formations proposées par des opérateurs rhônalpins. Les informations collectées ont été valorisées dans la création d'une nouvelle plaquette de formation en 2009. Elles seront prochainement accessibles sur le site internet et consultables à partir d'un moteur de recherche spécifique.

3.4.2. Mise en œuvre de la stratégie de démultiplication de RESACOOP.

Elle a consisté dans la réalisation d'un travail de capitalisation de l'expérience de RESACOOP en matière d'accompagnement de porteurs de projets, d'une phase d'identification de structures ressources existantes, de prises de contacts et de discussion jusqu'en 2007.

En 2008, des conventions de partenariat ont été signées avec Pays de Savoie solidaires (Savoie) et l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal (Ardèche et Drôme) pour créer des sortes de « relais » RESACOOP dans ces départements. Une 3^e convention a été signée début 2009 avec l'association Solicoop42 pour le département de la Loire.

L'objectif à terme est de couvrir l'ensemble des huit départements de Rhône-Alpes.

3.5. Autres partenariats

Au delà des activités inscrites dans les 3 volets du programme de travail, un certain nombre de collaborations et de partenariats ont été noués aux niveaux régional et extra régional. En voici quelques exemples significatifs :

- Au plan régional : DRJS/DDJS, Rectorats des Académies de Lyon et Grenoble, Services Jeunesse et développement durable de la Région Rhône-Alpes, ...
Conseils généraux de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie.
Rhônalpénergie Environnement (développement durable), réseau GRAINE (éducation à l'environnement), Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, ...
- Au plan national : Cités Unies France, 9 réseaux régionaux multi acteurs, Coordination Sud, CRID, Programme Solidarité Eau, Région Picardie, Région Provence Alpes Côte d'Azur, ...
- Au plan européen : Région Piémont, Consortium des ONG du Piémont, Consortium des ONG de Lombardie
- Au plan international : Association internationale des Régions francophones (AIRF), directions de la coopération décentralisée du Sénégal et du Burkina Faso, Régions partenaires de la Région Rhône-Alpes, etc.

3.6. Evolution institutionnelle

En 2007 et 2008, plusieurs organisations non membres du GIP ont manifesté leur intérêt à faire partie du conseil d'administration pour contribuer à la dynamique régionale de coopération internationale.

Si ces demandes ont été accueillies positivement, les membres fondateurs n'ont pas opté pour un élargissement du conseil, craignant qu'un nombre plus important de membres puisse alourdir le processus de prise de décision.

Néanmoins, ils ont engagé une réflexion pour définir des modalités spécifiques permettant à des organisations non membres fondateurs d'être associées à la définition des orientations du groupement.

Ils ont opté pour la création d'un Comité de développement, à statut consultatif, comprenant les membres du groupement et une quinzaine de collectivités territoriales et d'associations à vocation régionale. Les missions de ce Comité sont d'approfondir l'écoute des besoins et attentes des acteurs rhônalpins, de se saisir de thématiques jugées prioritaires, de veiller à la poursuite de la mise en cohérence des actions portées par des organisations rhônalpines.

Le Comité a été composé de manière à avoir une meilleure représentation de certains départements (Haute-Savoie, Drôme par exemple) et de réunir de nouvelles compétences thématiques (culture, agriculture, droits de l'Homme ...) et géographiques (Afrique centrale, bassin méditerranéen, ...), mises au service de tous les acteurs de la région.

Le Comité de développement examinera le bilan du programme de travail 2006-2009 et sera associé à la définition des axes de travail de la prochaine période.

IV. Bilan global et conclusion

A partir de la description détaillée des activités telle que présentée ci-avant, on peut dégager les points forts et les points faibles suivants :

➤ Points forts

- Des résultats en constante progression, tant quantitativement que qualitativement ;
- Des membres très impliqués dans le pilotage et la réalisation des activités ;
- Une équipe technique expérimentée et motivée ;
- La création progressive d'une culture de travail commune entre les 14 membres qui a suscité de nouveaux partenariats ;
- Le caractère « sécurisant » du GIP pour les collectivités territoriales et pour les services de l'Etat. Il permet en outre une transparence de gestion qui serait moins immédiate avec un statut associatif ;
- L'intérêt manifesté par la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales et par d'autres Régions françaises pour le « modèle » RESACOOOP.

➤ Points faibles

- Un budget qui reste modeste et limité, au regard des ambitions ;
- La surcharge de travail de l'équipe technique qui demandera de prioriser davantage parmi les nombreuses activités du groupement ;
- Des compétences à renforcer au niveau de l'équipe technique en matière d'administration et gestion publiques ;
- Une communication encore trop modeste sur les réalisations et les acquis du groupement ;
- Une capitalisation d'expériences à approfondir ;
- Le manque d'outils d'évaluation de l'impact de RESACOOOP sur l'amélioration des projets de coopération internationale.

Au bout de quatre années de fonctionnement, il apparaît que le passage du programme au statut de GIP a permis de renforcer les activités, telles qu'elles étaient menées jusqu'en 2005, et d'acquies une plus grande légitimité du fait d'un portage politique élargi.

L'accroissement et la diversification des demandes faites à RESACOOOP témoignent de l'intérêt renouvelé des organisations et des habitants de Rhône-Alpes pour cette structure « outil ». Des structures extérieures à la région sollicitent assez régulièrement les services de RESACOOOP, ne trouvant pas sur leur territoire les ressources appropriées en information et en appui.

Les prochains enjeux que RESACOOOP aura à relever résideront principalement dans sa capacité à mettre en œuvre et pérenniser la démarche de démultiplication des activités d'information et d'appui, à être le catalyseur de programmes coordonnés entre organisations rhônalpines et à faire partager – au delà du « cercle des convaincus » - l'intérêt et la richesse des échanges avec les populations d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

LISTE DES ANNEXES

1. Composition du conseil d'administration du GIP RESACOOOP au 1^{er} septembre 2009
2. Rapports d'activités du GIP RESACOOOP pour les années 2006, 2007, 2008
3. Bilans et comptes financiers pour les années 2006, 2007, 2008
4. Comptes rendus finaux pour la période 2006-2008 des deux postes FONJEP :
éducation au développement et jeunesse
5. Note de synthèse et de propositions – Perspectives 2006-2010, 30 mars 2006
6. Rapport définitif n° 2008-69-27 de l'audit du groupement d'intérêt public RESACOOOP,
Mission régionale d'audit de la région Rhône-Alpes, PDA du Rhône, septembre 2008
7. Lettre du 26 octobre 2007 fixant les modalités d'exercice de contrôle économique et
financier de l'Etat sur le GIP RESACOOOP
8. Lettre du 16 janvier 2009 fixant un nouveau seuil de visa des actes